

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 14 Avril 2021

L'An deux mille vingt et un et le quatorze avril le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Jeanine Parent, Mr Pascal Pion, Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mr Franck Dussd, Mr Nicolas Perche ; Mme Marie-Claude Pagneux, Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy, Mr Freddy Berezyiat,
Excusés : Mme Delphine Champion, Mr Emeric Landre

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Mme Françoise DELAY a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 17 Mars 2021.

1- Compte de gestion du receveur 2020 - Budget Principal et Budget Assainissement

Après rapprochement des deux documents on constate que les écritures du Compte Administratif 2020 et du Compte de Gestion 2020 du Comptable du Trésor sont identiques. Le conseil municipal approuve le Compte de Gestion du Comptable du Trésor Public pour l'exercice 2020 dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif 2020 Budget principal et Budget Assainissement

(Unanimité)

2- Compte Administratif 2020- Budget Principal et Budget Assainissement

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Sous la Présidence de Mme Jeanine Guillain, le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2020 du budget principal (15 voix pour – 1 abstention) et du budget assainissement (Unanimité)

Ils peuvent se résumer ainsi :

Budget principal

Fonctionnement	Investissement
Excédent de 85 200.76 €	Excédent de 689 123.65 €

Résultat d'ensemble en tenant comptes des résultats antérieurs et des restes à réaliser :

Fonctionnement	Investissement
Excédent de 649 761.01 €	Déficit de 223 074.04 €

Budget Assainissement

Fonctionnement	Investissement
Excédent de 62 566.24 €	Excédent de 29 386.11 €

Résultat d'ensemble en tenant comptes des résultats antérieurs et des restes à réaliser :

Fonctionnement	Investissement
Excédent de 175 716.36 €	Excédent de 63 590.03 €

3- Affectation des résultats

Compte tenu des résultats présentés précédemment le conseil municipal décide les affectations suivantes

Budget principal

Article R002 Fonctionnement	426 686.97 €
Article R1068 Investissement	223 074.04 €
Article D001 Investissement	210 001.04 €

Budget assainissement

Article R002 Fonctionnement	175 716.36 €
Article R001 Investissement	63 590.03 €

(Unanimité)

4- Budget Primitif 2021 – Budget principal et Budget Annexe Assainissement

Le conseil municipal prend connaissance des budgets primitifs.

La section de fonctionnement est une nouvelle fois cette année calculée au plus juste afin de pouvoir dégager une part de financement de l'investissement sans augmenter les taux d'imposition.

Les taux d'imposition ne seront pas modifiés afin de ne pas accroître la pression fiscale des pontevallois.

La DGF totale quant à elle est de à 340 480 euros correspondant à 252 505 euros de dotation forfaitaire, 62909 euros de dotation solidarité rurale bourg centre, et 25 066 euros de dotation solidarité rurale péréquation.

Pour information en 2014 cette dotation DGF totale était de 571 728 € et en 2009 le montant de la DGF était de 622 007 €

Le budget a donc cette année encore été calculé au plus juste et les marges de manœuvre se réduisent chaque année. L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui s'est traduit sur le budget par une hausse des achats de produit désinfectant, gel hydroalcoolique, masques, équipements divers et des frais de personnel pour faire face aux exigences des protocoles sanitaires notamment dans les écoles. Dans le même temps les recettes su marché et des droits de terrasse ont été suspendues.

Quant au budget d'assainissement, en 2020 pas de changement notable inscrit. Toutefois, compte tenu des lourds investissements qui interviennent pour la construction d'une station d'épuration, la participation au SIVU pour les années futures sera plus conséquente. Il faudra également poursuivre les travaux programmés dans le schéma directeur.

Budget principal

Fonctionnement	2 680 022.97 €
Investissement	855 930.04 €

(Unanimité)

Budget Assainissement

Fonctionnement	403.274.36 €
Investissement	109 820.03 €

(Unanimité)

5- Vote des taux d'imposition

Compte tenu de la réforme fiscale les taux de référence pour 2021 sont

Taxe foncière bâti	23.83%
Taxe foncière non bâti	32.22 %

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer de coefficient de variation et de ne pas modifier ces taux

(Unanimité)

6- Modalité de remboursement des charges à caractère générale et de personnel du budget annexe assainissement au budget principal

Les agents rattachés à l'entretien du réseau d'assainissement ainsi que les agents en charge du secrétariat du service assainissement sont rémunérés sur le budget principal. L'estimation de ces charges de personnel s'élève à 3% des charges du budget principal de l'année N-1. Les charges d'administration générale sont estimées à 3.5% du montant du chapitre 011 de l'année N-1 du budget principal

Soit pour l'année 2021 : 32 460 + 22 687 € . Ces montants seront donc affectés du budget assainissement vers le budget principal.

(Unanimité)

7- Régime indemnitaire – IAT

Le conseil municipal décide d'instaurer l'indemnité d'administration et de technicité pour les agents relevant de la filière police municipale. Le recrutement d'un policier municipal a eu lieu et la future policière municipale arrivera prochainement. Elle sera invitée au prochain conseil municipal.

(Unanimité)

8- Tarifs de la cantine pour 2021

A compter de la rentrée 2021, les repas de la cantine seront composés de 20% de produits bio Le conseil municipal décide de fixer le prix du repas à 3,90 € à compter de septembre 2021. Cette augmentation correspond à la hausse du prix des repas et des charges.

(Unanimité)

9- Recrutement de saisonniers pour la période estivale – services techniques

Le conseil municipal décide de recruter 4 agent techniques saisonniers pour les services techniques (2 en juillet et 2 en aout). Chaque agent sera recruté pour 4 semaines. Monsieur le Maire indique qu'en raison des contraintes budgétaires et d'un manque de personnel encadrant le nombre de saisonniers recrutés cette année est à la baisse. Mme Delay indique que les bénévoles du comité de fleurissement seront plus sollicités pour l'entretien des fleurs et que les essences choisies nécessiteront moins d'entretien. Mr Freddy Berezyiat indique que diminuer le nombre d'emploi saisonnier n'est pas un bon signal envoyé à la jeunesse en ces temps perturbés.

(13 voix pour – 4 voix contre)

10- Vente du camping les Rives du Soleil

Comme cela a été évoqué lors de la dernière séance du conseil municipal, il est envisagé de vendre le camping Les Rives du Soleil. L'estimation des domaines est de 430 000 € + ou – 20% soit un prix compris entre 344 000 € et 516 000 €. On peut toutefois préciser que cette estimation a été réalisée sans visite des lieux en raison du contexte sanitaire. La maison Bouilloux nécessite des travaux de rénovation importants.

Les travaux réalisés par la commune pour le camping ces dernières années sont :

Remise en état des lignes électriques: 10 jours avec 1 agent + nacelle + électricien

Défense incendie

- Point d'eau écluse: 3 jours avec 3 agents + tracto + camion benne + 0.31/5

- Point d'eau dans la Reyssouze: 6 jours avec 3 agent + tracto + camion benne + enrochement

- Point d'eau piscine: 4 jours avec 3 agents + tracto + camion benne + 0.31/5

Toiture sanitaire

Prêt du tracteur + broyeur à végétaux: 10 jours pour l'instant

Réparation toiture et désamiantage

Il faut prévoir dépannage/services 3 à 4 fois/an comme des fuites d'eau sur canalisations enterrées travaux réalisés avec la SAUR , Égouts bouchés, balayage des chemins, rebouchage des nids de poules etc...

En conclusion les dépenses réalisées ou à venir sont particulièrement importantes et le montant du loyer ne couvre pas les frais.

Des discussions sont actuellement en cours avec les occupants du camping. A ce jour nous n'avons pas d'offre définitive ce point sera donc abordé lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Mr Laurent Martin et Mr Freddy Berezyiat émettent des réserves sur cette opération et alertent sur le montant de la transaction qui ne devrait pas être sous-évaluée.

11- Questions diverses

Mr Raphaël Berthillier émet des réserves sur l'emplacement de la future déchetterie et sur les difficultés à maintenir les lieux propres. D'autre part lorsque l'ancienne station d'épuration sera démolie il faudra veiller à la replantation d'arbres.

Comptes rendus des commissions :

Social : Mme Delay présente les travaux du CCAS. Elle indique que des conseillers municipaux sont venus en aide à la Croix Rouge pour la collecte de la banque alimentaire

Environnement : Le devis pour l'aménagement de la Place Général de Gaulle s'élève à 4000 € les plantations seront réalisées début 2022. Les tontes seront réalisées à une hauteur plus importante.

Des bénévoles du comité de fleurissement viendront préparer les bacs de fleurissement.

Cimetière : Des petits travaux d'entretien seront à réaliser sur le mur du cimetière.

Un travail en lien avec le musée sera réalisé sur les tombes anciennes de Pont de Vaux. Un appel aux volontaires pour désherber el cimetière est lancé

Site internet ; il est en cours. Une adresse mail en pontdevaux.fr sera créée

Réseaux sociaux : Facebook et panneau pocket marchent bien. Pour panneau pocket 699 mise en favori, 7716 lectures en un mois

Ecole : deux conseil d'école ont eu lieu . Des travaux seront à réaliser. A l'école élémentaire, l'arrivée à la rentrée prochaine d'une élève en fauteuil roulant nécessite des travaux de mise en accessibilité des toilettes. Pour la maternelle, il convient de racheter ou réparer des jeux.

Mr Freddy Berezyiat indique qu'il conviendra d'être vigilant avec la maintenance du matériel informatique qui sera mis en place dans les deux établissements.

Bibliothèque : Un jury pour le choix du responsable de la bibliothèque aura lieu le 20 avril avec le concours de la directrice départementale de la lecture publique.

Commission travaux et sécurité : Mr Pion indique que ces commissions se réuniront prochainement

Chemin de la Glacière : Mr Berezyiat souhaite obtenir des informations su sujet des travaux en cours sur le chemin de la glacière. L'entreprise De Gata réalise actuellement des remblais avec les terres issues des travaux de la station d'épuration. Le but étant de rendre les lieux agréables et de pouvoir organiser par la suite des visites de la glacière en lien avec le Musée. Mr Berezyiat demande si des arbres seront replantés. Cette possibilité sera étudiée. Il convient toutefois de sécuriser les lieux et d'installer une pancarte « accès interdit » . Une recherche historique sera menée sur la glacière

Mme Danièle Massu félicite Mme Aurore Comtet pour le travail de nettoyage réalisé dans la Ville

Mme Jeanine Guillain indique qu'elle a procédé au désherbage du monuments aux morts avec l'aide de Mme Touraine

Mme Claude Rimette suggère de faire un appel au volontariat via les réseaux sociaux pour le nettoyage de la ville.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h25

PONT DE VAUX le 16 avril 2021

Le Maire,
Yves PAUGET

